

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

artsnb est en deuil suite au décès de Jocelyne Roy-Vienneau, lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

(Le 2 août 2019 - Fredericton, N.-B.) - Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) tient à exprimer ses sincères condoléances à la famille de la lieutenant-gouverneure, Jocelyne Roy-Vienneau.

Nous sommes profondément attristés par l'annonce récente du décès de Son Honneur. **artsnb** partage des liens de longue date avec le bureau du lieutenant-gouverneur, notamment par le biais des prix du lieutenant-gouverneur.

« Jocelyne Roy-Vienneau, en sa qualité de lieutenant-gouverneure, était une championne des arts du Nouveau-Brunswick et des artistes de toutes les disciplines. Elle a apporté son soutien sans relâche, avec grâce et avec constance, et l'a fait avec enthousiasme, compréhension et engagement total. Elle va terriblement nous manquer. »

- Carol Collicutt, présidente

Le conseil d'administration, le cercle des aînés, le personnel et les clients du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick (**artsnb**) sont solidaires avec les amis et la famille pendant cette période.

-30-

Contacts médias:

Joss Richer (Directeur général): direct@artsnb.ca ou 506 478-4610

Carol Collicutt (Présidente): chamilton@nbnet.nb.ca ou 506 455-2655

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a le mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.